

**GENERAL  
ASSEMBLY**

**ASSEMBLEE  
GENERALE**

**MASTER FILE**

**COMMISSION AD HOC CHARGÉE DE LA QUESTION PALESTINIENNE**

Communications reçues pendant la période comprise entre

le 13 et le 20 octobre 1947.

**A. COMMUNICATIONS EMANANT DE PERSONNES QUI DESIRENT ÊTRE ENTENDUES PAR LA COMMISSION AD HOC.**

La Commission n'a reçu aucune communication.

**B. COMMUNICATIONS SOUMETTANT DES MEMORANDA**

1. Lettre en date du 10 octobre du secrétaire national de la ligue américaine pour la Charte de l'Atlantique, New-York, transmettant un memorandum sur le statut des minorités dans les pays arabes. Ce memorandum présente un plaidoyer en faveur des recommandations de la majorité de la Commission spéciale.

**C. COMMUNICATIONS DEMANDANT UNE ACTION OU UNE INTERVENTION DE LA PART DES NATIONS UNIES .**

1. Lettre en date du 4 octobre, du président de la section de Naplouse du Parti arabe palestinien, Naplouse, exposant que la grève générale des Arabes du 3 octobre fait présager une lutte des Arabes pour la libération de la Palestine, et insistant pour que les Nations Unies appuient les droits des Arabes de Palestine.
2. Cablogramme en date du 10 octobre, du président de la Fédération juive de Sao Paulo, demandant que les Nations Unies donnent une solution juste au problème palestinien conformément aux obligations internationales.
3. Résolution du Conseil municipal de New-York datée du 9 octobre et reçue le 10, demandant l'adoption des recommandations de la majorité de la Commission spéciale.
4. Télégramme en date du 10 octobre, des instituteurs et principaux de l'école publique 233, Brooklyn (New-York), demandant aux Nations Unies de prendre des mesures pour la protection des Juifs de Palestine contre une agression.

5. Télégramme en date du 14 octobre de M. Peter H. Bergson, président du Comité israélite de libération nationale, New-York, se référant à sa lettre du 10 octobre (voir document A/AC.14/15, page 4) et déclarant que dans le Moyen Orient des troubles étendus menacent d'éclater. L'auteur affirme que les déclarations du Royaume-Uni devant la Commission spéciale méconnaissent l'obligation que la Charte impose à ce pays, de maintenir la paix dans le Moyen Orient, et que le peuple israélite compte absolument sur "une prompt intervention du Secrétaire général conformément à l'Article 99 de la Charte". M. Bergson demande instamment un entretien personnel avec le Secrétaire général pour lui communiquer des renseignements circonstanciés.

#### D. AUTRES COMMUNICATIONS.

1. Lettre, en date du 6 octobre, de M. H. Holland de Jong, de Baltimore, proposant d'offrir la Libye aux Arabes comme lieu d'établissement.
2. Cablogramme, en date du 13 octobre, du chef du parti tunisien du Destour, de Tripoli, réaffirmant, en s'associant au reste du monde arabe, sa décision de s'opposer à l'immigration juive en Palestine.
3. Cablogramme, en date du 15 octobre, du président de la Commission indépendante, de Tel Aviv, protestant contre la proposition de partage de la Palestine à cause de l'oxiguïté de la région attribuée au peuple juif.
4. Cablogramme, en date du 16 octobre, des habitants arabes d'Arbil (Irak), protestant contre les recommandations de la Commission spéciale et insistant sur la nécessité d'un gouvernement arabe libre en Palestine.

5. Cablogramme, en date du 16 octobre, de la Fédération du travail, de l'Union des commerçants, de l'Organisation de la jeunesse, de l'Organisation paysanne et du Parti Akel de Nicosie (Chypre), protestant contre l'internement de Juifs à Chypre et demandant leur libération rapide.
6. Vingt-six télégrammes et lettres, de particuliers, commentant le rapport de la Commission spéciale, offrant des solutions au problème palestinien et exposant des points de vue à ce sujet.

-----

---